

Un nouveau P'ti bus



Le service de transports à la demande de la commune, aussi appelé P'ti Bus, évolue.

▼ Contenu

Désormais la commune est dotée d'un nouveau véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite. Grâce à la générosité d'un administré, le précédent véhicule a pu être remplacé. Comme elle le souhaitait, son don bénéficiera aux Beauchampois. L'équipe municipale et les agents de la ville lui sont reconnaissants de ce geste de solidarité.

Rappelons que ce service de transport pour les seniors et les personnes à mobilité réduite a été mis en place afin de prévenir l'isolement social et de privilégier les sorties de tous.

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, vous devez contacter le Centre communal d'Action Sociale au 01 30 40 57 87.

Comment réserver son transport ?

Il suffira de réserver vos transports par simple appel au CCAS au plus tard 48 h à l'avance.

Combien ça coûte ?

Entre 2 et 4 euros en fonction de la destination.

Quels jours peut-on utiliser le P'ti Bus ?

Le service est utilisable 4 demi-journées par semaine :

- Lundi de 9 h à 12 h : à la demande
- Mardi de 14 h à 17 h : centre commercial
- Mercredi de 13h30 à 17h : activités associatives
- Jeudi de 9 h à 12 h : marché

Où peut-on aller avec le P'ti Bus ?

Les motifs de déplacements pourront être les suivants : activités associatives, courses, rendez-vous médicaux, visite chez les proches, correspondance avec train ou bus, démarches administratives, visite au cimetière, autres déplacements occasionnels, etc.